

Migrations, famille et vieillissement Défis et enjeux pour la Martinique

Seul un Martiniquais sur dix n'a jamais quitté son département. A l'inverse, ils sont près d'un tiers à être partis durablement (plus de six mois) pour un emploi, pour le service militaire ou pour les études. A leur retour, ils occupent souvent une position plutôt favorable sur le marché du travail.

Familles monoparentales et maternités précoces sont fréquentes dans les DOM. En Martinique, près d'un enfant sur trois vit toute son enfance avec un seul de ses parents. Parmi les jeunes Martiniquaises âgées de 20 à 30 ans en 2010, plus d'une sur dix a été mère avant l'âge de 20 ans. Mais ce pourcentage a été divisé par deux en quarante ans.

Les solidarités intergénérationnelles apparaissent moins fortes en Martinique que dans les autres DOM. Les personnes âgées sont souvent aidées dans leur quotidien par leurs enfants. En revanche, l'aide financière régulière bénéficie plus aux jeunes qu'aux plus âgés.

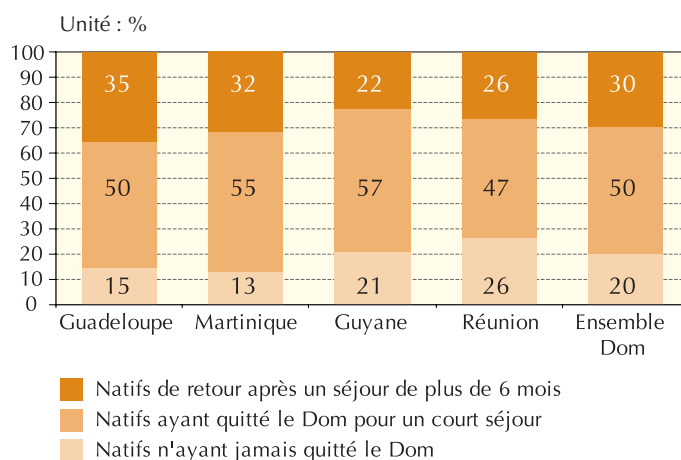
Un natif de la Martinique sur dix n'a jamais quitté son département

De tous les natifs des DOM, ce sont les Martiniquais¹ qui paraissent les plus ouverts vers l'extérieur et les plus enclins à quitter leur île, provisoirement ou durablement. Parmi les 18-79 ans qui vivent dans le département, ils sont près d'un tiers (32 %) à l'avoir quitté durant une lon-

gue période (6 mois ou plus), avant de revenir s'y installer. Ceux-là sont dénommés « natifs de retour ». D'autres, plus nombreux (55 %), sont aussi partis (une ou plusieurs fois) mais pour un séjour de plus courte durée (inférieure à 6 mois). Au total, seuls 13 % des Martiniquais vivant sur l'île ne l'ont de toute leur vie jamais quittée. En comparaison, les Réunionnais dans le même cas sont deux fois plus nombreux (26 %).

A peine plus de 13 % des Martiniquais n'ont jamais quitté leur département

Migrations des natifs des DOM vivant dans leur département selon le département



Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillessement, Ined- Insee 2009-2010

¹ Le terme « Martiniquais » désigne exclusivement les personnes nées en Martinique et vivant dans leur département à la date de l'enquête (2010), donc exclut les natifs de l'île qui, à cette date, résidaient durablement hors du département : en France métropolitaine, dans un autre DOM ou ailleurs.



La France métropolitaine : destination privilégiée des Martiniquais

Quelle que soit la période de leur départ, les Martiniquais qui ont quitté l'île au moins six mois avant d'y revenir sont majoritairement partis aux âges jeunes : neuf sur dix avant 35 ans et plus de la moitié avant 25 ans. Pour plus de la moitié, ce départ a été motivé par la recherche d'un emploi ou la poursuite des études. Pour les femmes, il s'y ajoute des raisons familiales et pour

les hommes, par le passé, le service militaire. Mais plus de huit fois sur dix (83 % des cas), la France métropolitaine a été la destination privilégiée ou obligée.

La durée du séjour est fortement corrélée au motif du départ. Ce sont les Martiniquais partis pour un emploi qui ont été le plus longtemps absents (11 ans en moyenne), puis ceux partis pour raison familiale (8 ans) ou pour les études (5 ans). Les séjours les plus courts ont été ceux effectués dans le cadre du service militaire (3 ans) ou pour une formation professionnelle (3 ans).

Un tiers des « natifs de retour » était parti pour un emploi

Motifs de départ des « natifs de retour »

Unité : %

	Études	Emploi	Formation professionnelle	Raison familiale	Service militaire	Autre raison	Total
Guadeloupe	21,4	29,7	9,5	14,9	16,7	7,8	100
Martinique	18,6	33,4	6,8	15,8	19,1	6,3	100
Guyane	29,1	18,1	14,5	22,6	8,0	7,7	100
Réunion	9,5	28,7	8,9	14,5	34,7	3,7	100
Ensemble Dom	16,0	29,8	8,7	15,2	24,7	5,6	100

Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillesse, Ined- Insee 2009-2010

La mobilité géographique favorise l'insertion professionnelle

Ce séjour durable hors du département a dans l'ensemble profité aux personnes concernées. Les « natifs de retour » sont les plus diplômés des Martiniquais vivant sur l'île en 2010 et leur insertion économique apparaît nettement plus favorable, notamment ceux partis pour les études. De plus, à diplôme égal, ils bénéficient toujours d'une meilleure situation que les autres. Ils sont de loin les plus qualifiés : les deux tiers (65 %) sont diplômés du supérieur, contre 22 % pour l'ensemble des « migrants-retours ». Mieux formés, plus qualifiés, ils sont logiquement en position très favorable sur le marché de l'emploi. Ils affichent incontestablement la meilleure réinsertion économique. A l'opposé, les natifs qui n'ont jamais quitté le département cumulent les difficultés socio-économiques : les deux tiers n'ont aucun diplôme, un sur trois vit en dessous du seuil de pauvreté, et seul un tiers exerce une activité. Aujourd'hui encore, l'attractivité du départ demeure forte, comme le confirment les intentions de mobilité des jeunes Martiniquais âgés de 18 à 34 ans. Deux tiers environ (65 %) seraient prêts à quitter leur département pour un emploi, mais plus de la moitié (56 %) conditionnerait ce départ à la possibilité d'un retour au pays. À titre de comparaison, cette même perspective de départ séduit nettement moins les jeunes Réunionnais : ils ne sont que 40 % à l'envisager, et un peu plus nombreux (58 %) à la conditionner à la possibilité d'un retour.

Les « immigrants », c'est-à-dire l'ensemble des per-

sonnes qui ne sont pas nées dans le département mais qui ont choisi d'y vivre plus ou moins durablement forment 16 % de la population âgée de 18-79 ans en Martinique, (ils sont 20 % en Guadeloupe et 17 % à La Réunion) et sont, pour la plupart nés en France métropolitaine. Le contraste est net avec la Guyane où les immigrants forment 63 % de la population considérée, dont 2/3 sont nés à l'étranger.

42 % des « métropolitains » vivant en Martinique sont « originaires » de l'île.

Un des traits remarquables de la migration des natifs sur la population de l'île est l'installation de personnes nées en France métropolitaine, mais qui ont une attache forte avec la Martinique, dont ils sont originaires par leur(s) parent(s) ou ascendant(s). C'est une sorte d'« effet d'après-coup » de ces vagues de départs vers la France métropolitaine de Martiniquais qui y ont vu naître et grandir leurs enfants, voire leurs petits-enfants.

La part des immigrants répondant à cette qualité d'« originaires » est d'autant plus grande que l'émigration vers la France métropolitaine a été dense et durable. Et c'est donc logiquement en Martinique que cette part est la plus importante : 42 % des immigrants nés en France métropolitaine répondent à cette qualité d'originaire, car ils ont au moins un ascendant - parent(s) et/ou grand(s)-parent(s) - né(s) dans ce département. La part de ces originaires est de 32 % en Guadeloupe, de 25 % à La Réunion, mais seulement de 10 % en Guyane.



Un habitant de Martinique sur six n'y est pas né

Répartition des natifs et immigrants et part des originaires dans les immigrants selon le DOM

Unité : %

	Natifs	Immigrants	Total	Immigrants					
				nés en France métropolitaine	dont originaires	nés à l'étranger	dont originaires	nés dans un Dom-Tom	dont originaires
Guadeloupe	80,1	19,9	100	10,9	32,1	6,6	9,7	2,4	18,4
Martinique	84,1	15,9	100	10,7	41,9	3,3	16,1	1,9	49,4
Guyane	37,7	62,3	100	13,4	9,5	42,8	6,2	6,1	2,6
Réunion	83,1	16,9	100	9,8	24,6	5,4	14,5	1,6	14,1
Ensemble Dom	77,6	22,4	100	10,7	28,2	9,3	9,7	2,4	17,4

Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillessement, Ined- Insee 2009-2010

Note : 10,9 % des habitants de Martinique sont nés en France métropolitaine.

41,9 % des immigrants nés en France métropolitaine sont originaires de Martinique

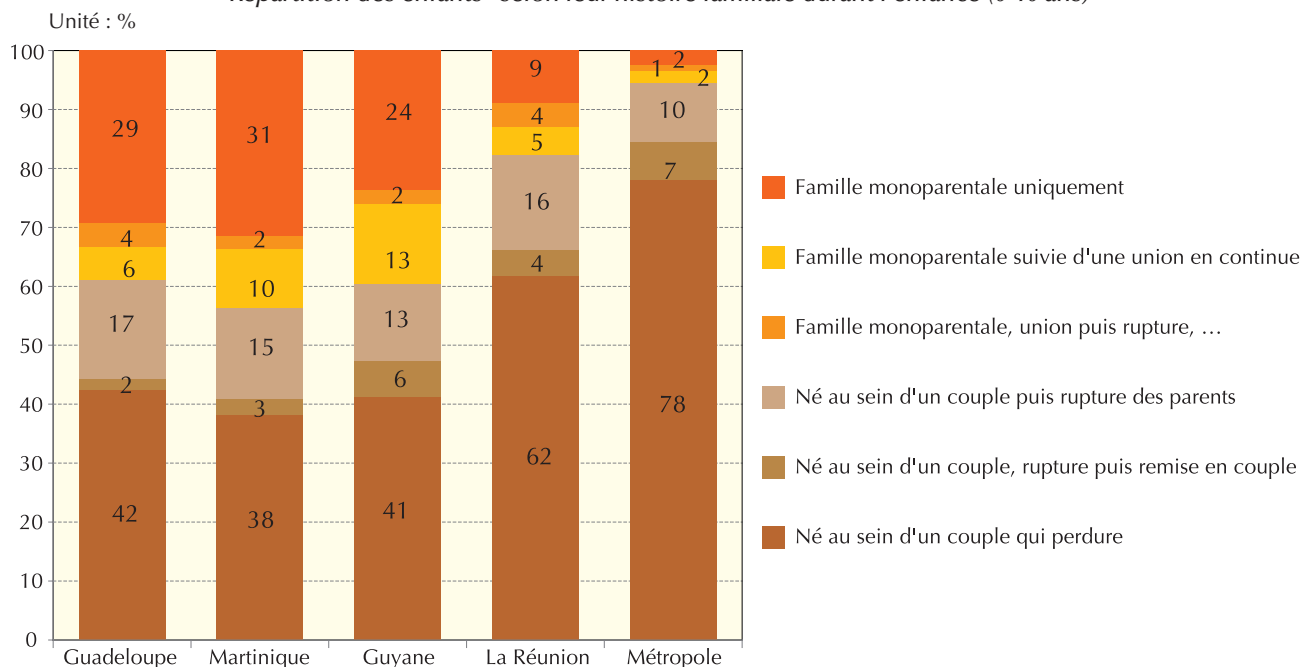
Un enfant martiniquais sur trois vit toute son enfance au sein d'une famille monoparentale

Les familles monoparentales et les maternités précoces sont deux réalités marquantes de la vie familiale martiniquaise. Leur poids dans les générations antérieures et leur permanence chez les plus jeunes se confirment. L'importance de la monoparentalité est étudiée, ici pour la première fois, du point de vue des enfants, de la forme de leur vie familiale au cours de leur plus jeune âge (0 à 10 ans) et de sa durée. En Martinique, plus de 30 % des enfants vivent toute leur enfance exclusivement au sein d'une famille mono-

parentale. À titre de comparaison, en France métropolitaine, seul un enfant sur 50 a vécu ses dix premières années dans une famille monoparentale. En Guadeloupe et en Guyane, leurs parts sont respectivement de 29 % et 24 %. Cette situation est, en revanche, moins nettement fréquente à La Réunion (10 %).

Ces résultats sont d'autant plus remarquables, que pour beaucoup de ces enfants, cette situation se prolonge bien au-delà de l'enfance : pour 28 % de ceux nés en Martinique entre 1990 et 1994, la vie familiale avec un seul des deux parents se prolonge jusqu'à l'adolescence (0 à 15 ans). Ils sont 24 % dans ce cas en Guadeloupe, 22 % en Guyane, mais seulement 5 % à La Réunion.

Répartition des enfants¹ selon leur histoire familiale durant l'enfance (0-10 ans)



Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillessement, Ined- Insee 2009-2010

¹Enfants nés entre 1995 et 1999 déclarés par les femmes



Le niveau de formation de la mère joue un rôle décisif. Pour un enfant, vivre durablement dans une famille monoparentale sera d'autant plus probable que sa mère sera peu diplômée.
 En Martinique près de la moitié (49,5 %) des enfants dont la mère n'a aucun diplôme vivent seuls avec elle les dix premières années de leur vie². Mais, lorsque la mère est titulaire d'un diplôme supérieur au Bac, ils ne sont qu'une minorité à connaître le même parcours familial.

Plus d'une Martiniquaise sur dix a eu son premier enfant avant 20 ans.

Si les maternités précoces demeurent un sujet de préoccupation des institutions publiques dans les DOM, c'est aux Antilles qu'elles sont le moins fréquentes. Toutefois, la part des jeunes Martiniquaises déjà mères avant 20 ans parmi celles nées entre 1980 et 1989

(11 %), dépasse encore de loin la moyenne métropolitaine (4 %).

Ce taux a nettement diminué en Martinique au fil des générations : il était de plus de 20 % pour les Martiniquaises nées entre 1940 et 1949.

Cette évolution contraste fortement avec la situation observée en Guyane ou La Réunion.

La proportion des maternités précoces a peu évolué au cours de la même période : elle se situe encore aujourd'hui au dessus du niveau de la Martinique il y a quarante ans.

Précisons que ces jeunes femmes déclarent un recours très fréquent à l'interruption volontaire de grossesse. Aux Antilles, ces jeunes mères ont trois à quatre fois plus recours à l'IVG que les autres femmes de leur génération. A titre d'exemple, en Martinique une sur trois déclare avoir déjà vécu au moins une fois cette expérience³. Dans un contexte de large diffusion des moyens de contraception, ces maternités précoces soulèvent de nombreuses interrogations.

La parentalité précoce au fil des générations

Part des femmes natives des DOM ayant au moins un enfant à 20 ans

Unité : %	Guadeloupe		Martinique		Guyane		La Réunion		France métropolitaine	
Génération (année de naissance)	40-49	80-89	40-49	80-89	40-49	80-89	40-49	80-89	40-49	80-84
Femmes ayant au moins un enfant à 20 ans	20	10	22	11	29	26	26	23	10	4

Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillesse, Ined- Insee 2009-2010

Être mère jeune : un substitut de statut social

Ces jeunes mères ont souvent une scolarité défailante : l'arrivée de l'enfant coïncide fréquemment - à un an près - avec leur sortie du système scolaire. Pour celles nées dans les années 80, cette concomitance se vérifie plus d'une fois sur deux (56 %) en Martinique. Les proportions sont identiques en Guadeloupe (54 %), un peu moindre en Guyane (41 %), mais nettement plus élevées à La Réunion (70 %).

Leur difficulté à intégrer le marché de l'emploi s'inscrit presque logiquement dans la suite de ce parcours.

Peu diplômées, sorties précocement de l'appareil scolaire, ces jeunes mères sont le plus souvent « femmes au foyer » ou au chômage. Elles sont, en conséquence, proportionnellement plus nombreuses à vivre au sein d'un ménage ne déclarant aucun revenu d'activité. Elles sont 53 % dans ce cas en Martinique, contre 17 % pour celles qui n'ont pas d'enfant au même âge⁴.

Les « grandes personnes » sont très entourées, même lorsqu'elles vivent seules

En 2007, les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 20 % de la population de la Martinique, soit 79 000 personnes. Leur part devrait plus que doubler en 2040. À cette date, quatre Martiniquais sur dix auraient 60 ans ou plus soit 169 000 personnes. La Martinique alors sera la seconde région la plus âgée de France, après la Corse.

²Le pourcentage est de 43,9 % en Guadeloupe. En Guyane et à La Réunion, les proportions chutent à 18,5 % et 16,6 %.

³Ces proportions sont des estimations basses, car on peut formuler l'hypothèse d'une sous déclaration des IVG dans MFV.

⁴Les travaux ultérieurs permettront d'approfondir utilement ce sujet pour une meilleure orientation des politiques de prévention, en examinant notamment les liens entre parcours scolaire, maîtrise de la fécondité, accès à l'emploi, mise en couple, décohabitation parentale et maternité(s) précoce(s).



Dans cette perspective, la prise en charge des personnes âgées constitue un des défis majeurs pour la région. Certaines peuvent souffrir d'isolement, être confrontées à une perte d'autonomie ou de fortes difficultés financières qui assombrissent leur quotidien et peuvent nécessiter l'aide de leurs proches et des institutions.

En Martinique, les « grandes personnes » demeurent, aujourd'hui encore, bien entourées et ne sont pas coupées de la vie sociale. La très grande majorité a au moins un proche vivant sur l'île, le plus fréquemment un frère, une sœur (neuf fois sur dix) ou un enfant (sept fois sur dix). Les trois quarts entretiennent des contacts très réguliers avec leurs (s) enfant(s), soit qu'ils cohabitent, soit qu'ils se voient au moins une fois par semaine.

Avec l'âge, la cohabitation se fait plus rare, sans pour autant accentuer l'isolement.

Si près d'un tiers des plus âgés vit seul, beaucoup (60 %) voient leurs enfants au moins une fois par se-

maine, mais plus les femmes (70 %) que les hommes (50 %). Il reste que 13% des seniors martiniquais déclarent n'avoir aucune famille dans le département, ce qui est loin d'être négligeable.

En Martinique, les aînés aident autant leur proche qu'ils sont aidés

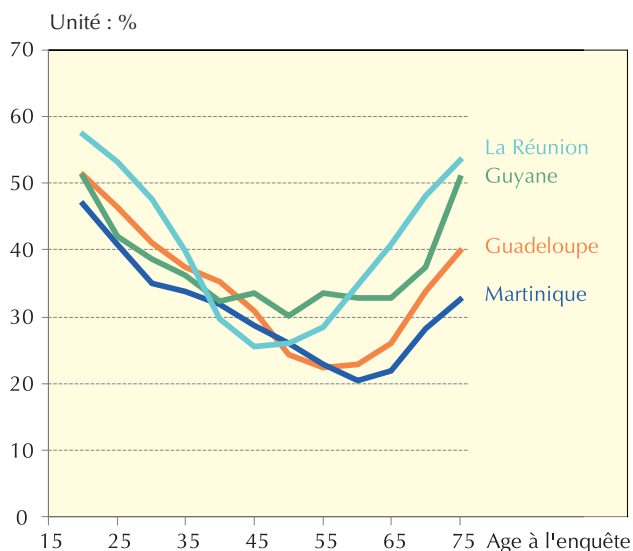
Outre-mer, les aînés reçoivent généralement plus qu'ils ne donnent⁵.

Mais ce bénéfice n'est pas équivalent d'un DOM à l'autre : c'est à la Martinique qu'ils sont le moins nombreux à recevoir une aide, en Guyane et à La Réunion qu'ils le sont le plus.

Il en va de même pour les jeunes. Même s'ils font l'objet partout d'un soutien important, c'est en Martinique que la solidarité à leur endroit paraît la moins intense, à l'inverse de la Réunion.

Peu d'aides reçues autour de 60 ans en Martinique

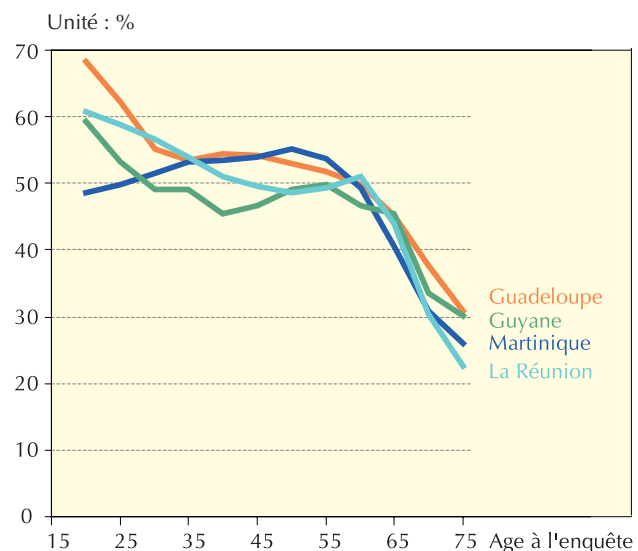
Personnes déclarant recevoir une aide régulière selon l'âge



Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillesse, Ined- Insee 2009-2010.

S'agissant des aides financières, ce sont les jeunes de moins de 25 ans qui, de loin, en sont les premiers bénéficiaires, qu'elles soient exclusives ou complétées par une aide non financière. À l'autre extrême, les plus âgés ne bénéficient que d'aides non-financières, apportées très souvent par les plus jeunes qui apparaissent fortement contributeurs sur ce plan. Mais, là encore, les réalités diffèrent d'un DOM à l'autre et c'est en Martinique que cette contribution des jeunes se révèle la plus faible. Les Martiniquais de 60 ans et

Personnes déclarant apporter une aide régulière selon l'âge

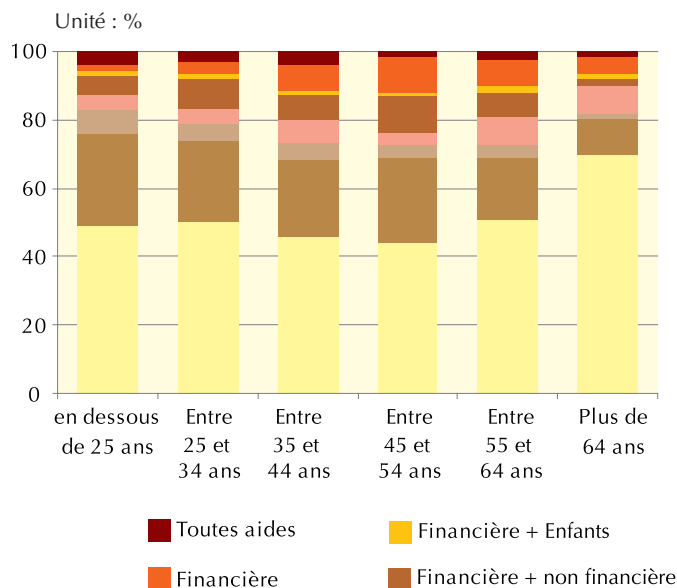


plus présentent la particularité d'apporter à leur famille ou à leur entourage plus d'aides qu'ils n'en reçoivent. C'est particulièrement le cas pour les aides financières⁶: ils sont quatre fois moins nombreux à en recevoir (3 %) qu'à en apporter (12 %), principalement à leurs enfants.

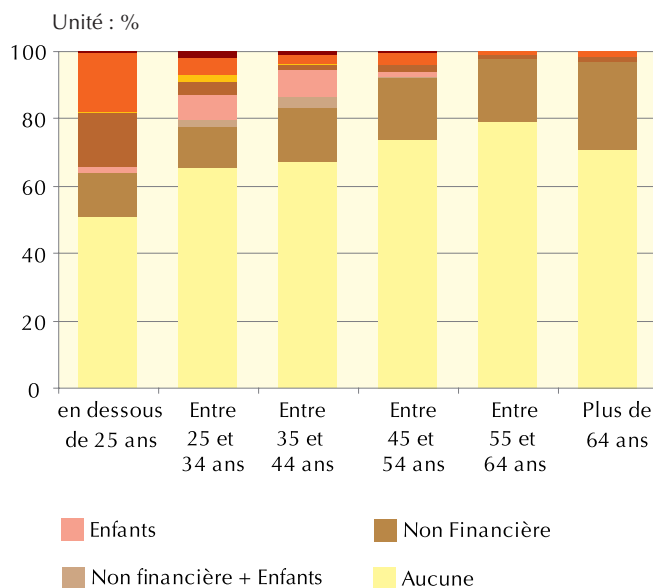
⁵Les aides étudiées sont les aides régulières, apportées et reçues, dans le cadre familial.

⁶Pour les aides financières apportées et reçues on entend au moins 4 fois par an.

Nature de l'aide apportée par âge



Nature de l'aide reçue par âge



Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillesse, Ined- Insee 2009-2010.

Dans ce schéma d'entraides intergénérationnelles, ce sont très logiquement les adultes d'âge mûr qui sont proportionnellement les plus contributeurs et les moins bénéficiaires. La place centrale des générations pivot (45 – 54 ans) dans cette redistribution se confirme, et singulièrement celle des femmes qui aident le plus et qui reçoivent le moins.

Aux aides financières, les Martiniquais ajoutent d'autres attentions facilitant la vie quotidienne de leurs enfants, principalement en gardant leurs petits-enfants et/ou en assurant des tâches domestiques (ménage, petits travaux de réparation, jardinage, courses et déplacements). Ces services rendus sont bien sûr le fait des aînés les plus « jeunes » (60-69 ans) et aussi, deux fois sur trois, l'apanage des femmes. Ces gardes d'enfants sont toutefois moins répandues en Martinique (14 %) qu'à La Réunion (25 %). Elles sont aussi moins fréquentes : 8 % l'assure au moins une fois par semaine en Martinique, 15 % à La Réunion.

L'état de santé des personnes âgées plus précaire qu'en France métropolitaine

Parce qu'il se détériore à mesure de l'âge, l'état de santé détermine aussi les besoins de solidarités envers les personnes âgées. Sur une définition large de la dépendance (déclarer être en « très mauvais état de santé » ou « limité dans ses activités quotidiennes »), la comparaison avec la France métro-

politaine est édifiante. Aux Antilles 60 % des personnes âgées de 75 ans se déclarent en « très mauvais état de santé » ou « limitées dans leurs activités quotidiennes », elles sont aux alentours de 70 % en Guyane et à La Réunion. En France métropolitaine, aux mêmes âges, la proportion est de 40 % (enquête Erfi). Plus encore, cette proportion de 40 % de personnes en « très mauvais état de santé » ou « limitées dans leurs activités quotidiennes », est atteinte près de 10 ans plus tôt en Martinique et en Guadeloupe et près de 20 ans plus tôt à La Réunion. C'est à La Réunion et en Guyane que les seniors se déclarent le plus en difficulté.

Les Martiniquais âgés se sentent, eux, plutôt en bonne santé, voire pour certains en très bonne santé. Ils sont deux sur cinq à en juger ainsi, même si en parallèle, environ un sur deux déclare souffrir d'une maladie chronique ou de longue durée. La moitié déclare n'éprouver aucune gêne dans ses activités quotidiennes. Évidemment, cette situation se dégrade avec l'âge : au delà de 75 ans, ils ne sont plus qu'un tiers à n'éprouver aucune difficulté dans leur vie quotidienne.

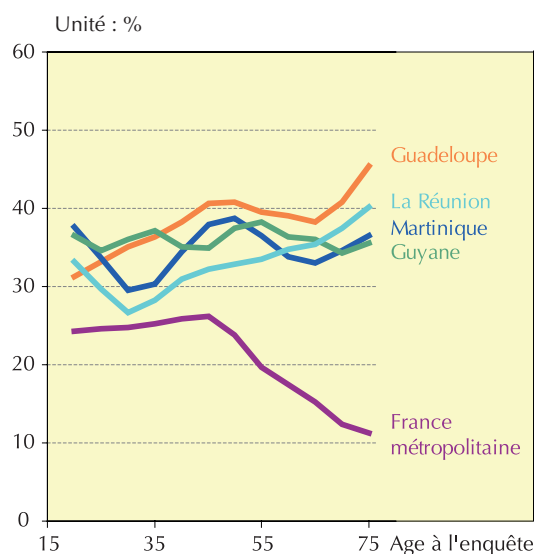
Une précarité ressentie plus forte au-delà de 70 ans

Aux difficultés physiques ou sanitaires, s'ajoute pour beaucoup une précarité économique. Étudiée sous l'angle du ressenti des personnes interrogées, la pauvreté apparaît dans les DOM très nettement supérieure

à celle de la France métropolitaine. Quels que soient le sexe et l'âge, la part des personnes déclarant « y arriver difficilement » financièrement ou « ne pouvant pas y arriver sans faire de dette⁷ » est toujours très élevée (entre 30 % et 45 %). Plus encore ce sentiment se renforce avec l'âge, Outre-mer, alors qu'à l'inverse il s'atténue dans l'Hexagone. Cet écart grandissant témoigne des inégalités héritées de l'histoire de la protection sociale en France métropolitaine et dans les DOM.

La pauvreté plus ressentie dans les Dom

Personnes déclarant « ne pas pouvoir s'en sortir sans faire de dette » ou « y arriver difficilement » en fonction de l'âge



Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillesse, Ined- Insee 2009-2010. Et ERFI pour la France métropolitaine

C'est en Guadeloupe que cette précarité est le plus fortement ressentie. Paradoxalement, elle l'est moins en Guyane et à La Réunion, en dépit d'une pauvreté monétaire objectivement plus forte. On peut y voir l'effet positif d'une plus forte solidarité dans ces deux départements : le niveau plus élevé des aides reçues par les plus âgés contribuerait ainsi à atténuer leur perception de la précarité.

En Martinique, si un peu plus d'un tiers des seniors de l'île (35 %) se disent concernés, seuls 4 % déclarent devoir s'endetter pour boucler leur budget. Ces plus faibles niveaux de précarité ressentie et de pauvreté monétaire⁸ en Martinique, associés à un meilleur état de santé déclaré pourraient expliquer que les Martiniquais les plus âgés soient (en proportion) moins nombreux à être aidés par leur(s) proches, parce que plus aptes à subvenir seuls à leurs besoins.

L'aide à domicile privilégiée en cas de dépendance

En Martinique, les personnes âgées préfèrent vivre chez elles, sans être une charge pour leurs enfants. Elles ne sont que 12 % à envisager cette dernière solution dans le cas où vivre seule deviendrait impossible. La majorité des retraités de plus de 60 ans souhaiterait bénéficier d'une aide à domicile (64 %). Les autres privilégieraient le placement en établissement spécialisé plutôt que l'hébergement par un membre de sa famille (24 %). Ce choix varie peu selon l'âge. Les jeunes retraités (60 à 69 ans) ne se distinguent guère des plus anciens (70-79 ans) : ces derniers sont même un peu plus nombreux à choisir le recours à « une aide à domicile » de préférence à l'installation chez un membre de la famille.

La famille peu sollicitée par les retraités ne pouvant plus vivre seuls

L'accompagnement pour les personnes âgées en Martinique

Unité : %	Recourir à une aide à domicile	Vivre chez un membre de la famille	Aller dans un établissement spécialisé
60 à 69 ans	62	13	25
70 à 79 ans	66	11	23
Total	64	12	24

Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillesse, Ined- Insee 2009-2010.

Au total, l'idée de solidarités intergénérationnelles encore fortes est très présente dans les DOM. Mais les contrastes d'un département à l'autre sont réels.

Claude Valentin Marie (Direction scientifique)
 Franck Temporal, Stéphanie Condon (Ined)
 Didier Breton (Université de Strasbourg)
 Bénédicte Chanteur, Maud Machecler (Insee)

⁷Ce résultat peut-être rapproché d'un indicateur comparable en France métropolitaine de personnes qui déclarent avoir des fins de mois « difficiles » ou « très difficiles ».

⁸Ils sont 14 % à bénéficier de la couverture maladie universelle (CMU), mais 18% n'ont pas de mutuelle.

Pour en savoir plus

La réunion : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/reunion/themes/insee_partenaires/ip12/ip12.pdf

http://www.ined.fr/fichier/t_telechargement/47277/telechargement_fichier_fr_popf1134_temporal_marie_bernard.pdf

L'enquête Migrations, famille, vieillissement : une première dans les quatre DOM.

En 2009, l'Ined et l'Insee ont engagé, pour la première fois de manière coordonnée dans les quatre Dom, une enquête de grande envergure sur les mutations sociodémographiques en cours et leurs incidences sur l'avenir de ces départements : l'enquête Migrations, famille, vieillissement (MFV).

Trois thèmes d'étude ont été privilégiés, en interrogeant 16 000 personnes âgées de 18 à 79 ans : les évolutions de la vie familiale, les enjeux et conséquences des migrations et les effets du vieillissement sur les solidarités intergénérationnelles.

S'agissant des migrations, l'enquête MFV permet une analyse fine de leurs réalités dans chacun des Dom. Elle étudie toutes les populations concernées : celles qui partent, celles qui s'installent, autant que celles qui reviennent. Mais elle s'intéresse aussi à ceux qui n'ont jamais quitté leur département, en essayant d'en comprendre les raisons.

Dans son approche de la famille, elle apporte un éclairage inédit en proposant une analyse des parcours familiaux des hommes, des femmes et surtout de leurs enfants. Plus largement, elle examine aussi les modalités d'accès aux biens et aux services (logement, emploi, services publics, santé, etc.) des personnes interrogées et les discriminations dont elles auraient pu être victimes.

Une attention particulière a été également accordée aux jeunes adultes de 18 à 34 ans. L'étude de leur parcours professionnel s'accompagne d'un examen de leur trajectoire scolaire et de leur éventuelle migration pour tenter d'en mesurer l'impact sur l'accès à l'emploi.

Concernant les solidarités intergénérationnelles, l'enquête permet de mesurer l'entraide familiale, qui améliore la vie quotidienne des plus âgés. Les DOM, et la Martinique en particulier, sont face au défi grandissant de la prise en charge de la dépendance. Les prochaines exploitations, complétées par des entretiens auprès des populations concernées, aideront à mieux cerner les enjeux de ces solidarités : profil des aidants et des aidés, rôles respectifs de la famille et de l'entourage dans l'organisation des solidarités, besoins exprimés par les populations concernées, situation particulière des personnes isolées, etc.

Enfin, parce que les DOM sont un creuset original de production, d'échanges et de mixité culturels, l'enquête MFV s'est aussi intéressée aux formes objectives de ce dynamisme culturel, à l'étude des pratiques et valeurs religieuses et la place de la langue créole au sein des familles et aux réalités de sa transmission.

Précision sur les notions utilisées

K_prg_lgos_gg ou Natif de K_prg_lgos : Toute personne née en K_prg_lgos quelle que soit sa nationalité à la naissance.

Natif de retour ou Migrant retour : Toute personne née dans le département qui, après un séjour de six mois ou plus hors du département, y étaient réinstallée à la date de l'enquête.

Immigrant : toute personne née hors du département d'enquête. Ces « immigrants » peuvent être nés en France métropolitaine, à l'étranger ou dans un autre DOM ou COM.

Séjour de migration : pour les natifs, séjours de six mois ou plus hors du département.

Aides financières : soutiens financiers apportés ou reçus, de manière régulière (au moins quatre fois par an) entre membres de la famille ou de l'entourage.

Aides non financière ou entraide : aides apportée ou reçues de manière régulière relatives aux tâches administratives (remplir des formulaires, régler des questions juridiques ou financières...), aux tâches ménagères (petits travaux, jardinage, courses...) ou aux soins personnels (s'habiller, se laver, manger...)

Garde d'enfant : garde d'enfants de moins de 11 ans, régulière (au moins une fois par mois), à caractère non professionnel

L'enquête MFV a été conçue et préparée par Claude-Valentin Marie* (Direction scientifique), Didier Breton**, Franck Temporal* et Stéphanie Condon*.

Le suivi et la coordination des opérations statistiques ont été assurés par Pascale Pietri-Bessy et Ali Hachid (Cpos-Insee), la responsabilité interrégionale de l'opération pour les Antilles-Guyane par Sylvain Quenum**** et pour La Réunion par Olivier Fagnot***.

Jérémie Torterat*** (Criem) a été responsable des opérations méthodologiques et du tirage des échantillons.

La collecte a été assurée par les enquêteurs de l'Insee des Antilles, de la Guyane et de La Réunion.

Pour sa réalisation, cette enquête a bénéficié du partenariat institutionnel et/ou financier de la Préfecture de Guyane, du Conseil régional de Guyane, du Conseil Général de Guyane, de la Délégation Générale à l'outre-mer, du Conseil économique, social et environnemental de La Réunion, de l'AFD, de la HALDE, de l'ACSÉ et des collectivités locales des Antilles et de La Réunion.

* Ined ** Université de Strasbourg *** Insee-Réunion **** Insee-Dirag

Pour tout renseignement statistique



www.insee.fr/guadeloupe
www.insee.fr/guyane
www.insee.fr/martinique

Insee-contact@insee.fr
 0 825 889 452 (0,15 /mn)

Directeur de la publication : Georges-Marie GRENIER

Rédactrice en chef : Élisabeth LAURET

Fabrication : Typhenn RECULARD

© INSEE Antilles-Guyane - 2012